

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 09 AVRIL 2019

A 19H30.

L'an deux mille dix-neuf, le neuf du mois d'avril, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, salle de la mairie, sous la présidence de Madame le Maire.

Présents : Madame Corinne Ribauville, Maire, Messieurs Dominique Barbé, Joël Biaut, Olivier Charron, Didier Desages, adjoints, Madame Sylvie Soubagné.

Absents excusés: Sandrine Lapeyre qui a donné procuration à Didier Desages, Chantal Esteyries qui a donné procuration à Mme Le Maire,

Caroline Combe, Fabrice Lantoine, Francis Monteiro.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie Soubagné

I. Approbation des comptes – rendus des Conseils Municipaux du 12.02.2017 et du 12.03.2019 : validation par les membres du Conseil Municipal.

II. Vote des budgets 2019 : ces budgets ont été travaillés en commission le 26 mars 2019.

- A- Budget Calvaire : Le budget s'équilibre à 17 593.35 € en section de fonctionnement et à 146 208.58 € en section d'investissement. Il est voté à l'unanimité
- B- Budget RPIC : le budget s'équilibre à la somme de 283 033 en section de fonctionnement et à 22984.46 à la section d'investissement. Il est prévu de renouveler la classe numérique avec l'achat d'ordinateurs et de tableaux blancs interactifs pour 17 975 € (7000 de subvention), l'achat de bureaux de chaises de tapis et jouets maternelle pour 1648 € et l'alarme intrusion pour 1500 €. Le budget est voté à l'unanimité.
- C- Budget de la Commune : le budget s'équilibre à la somme de 870 150.84 € en fonctionnement et à 484 561.58 € en investissement.

Les dépenses d'investissement s'établissent de la façon suivante :

– Subvention équipement RPI :	6 680.00 €
– Acquisition terrains	5 000.00 €
– Acquisition matériel et mobilier	53 849.71 €
– Travaux bâtiments communaux	110 986.31 €
– Contrat aménagement bourg	36 952.88 €
– Voirie	112 562.07 €
– Electrification rurale	25 000.00 €
– Eclairage Public	24 307.00 €
– Réfection Basilique	42 163.56 €
– Remboursement emprunts	50 240.25 €
– Remboursement taxe aménagement	6 819.80 €
– Dépenses imprévues	10 000.00 €

—
Le budget est voté à l'unanimité

III. DELIBERATIONS:

- A- Effacement d'une dette de 37,60 euros demandée par la Trésorerie de Langon ; validation par le CM.
- B- Durée des amortissements suite à la dissolution de l'ancienne CDC : validation par le CM, des durées proposées pour les amortissements.
- C- Le syndicat d'assainissement est à Pian ; il a voté le fait que LA SOGEDO assurera le contrôle obligatoire des installations de raccordement privées au réseau d'assainissement collectif lors des cessions immobilières. Validation par le CM.
- D- Prime refusée par la Sous- Préfecture et la Trésorerie pour Benoit CARDINAUD .Le CM valide de lui accorder une IAT de coefficient 4.

IV. DPU :

- A- Vente d'une maison à usage d'habitation par Mr R.YASSINE et Mme A.MESFAR, chemin de Quinsac. La Mairie ne préempte pas.
- B- Vente d'un immeuble à usage commercial et agricole par la Résidence ELUA, place des allées. La Mairie ne préempte pas.

V. POINT TRAVAUX :

A- La Poste a été rencontré à nouveau pour la pose des numéros de rues ; le coût est important.

Le matériel retenu est celui de la Poste pour un devis de 11515,12 euros TTC.

Deux auto - entrepreneurs ont proposé des devis pour la pose : rencontre avec Mr SIEGEL qui a envoyé un devis de 8 400 euros pour fixer les panneaux des rues et l'entreprise MIALLE qui fixerait 450 plaques numéros de maisons pour un devis de 5 900 euros. Validation par le CM.

B- Mr BLASQUEZ va être recontacté pour fixer une date de réunion, à partir du 15.04.2019, pour faire le point sur les travaux du stade.

Une convention de mise à disposition sera refaite avec le club de football.

C- Une cloison va être refaite par Festi Verdélais, à la Maison du Luc, au niveau de la partie qui lui est réservée.

VI. COMPTES-RENDUS DE REUNIONS :

A-Réunion FDAEC (participation d'O. Charron); somme prévue pour Verdélais :
15 062euros.

B-Réunion du 13.03.19 (participation de D. Desages) pour les marchés de pays ; date retenue pour Verdélais : vendredi 16.08.19 ; trois dates retenues pour St- Macaire trois.

C-Réunion 14.03.19 (participation de D. Desages) à l'office du tourisme du pays de Langon : Verdélais est dans le pack des visites touristiques.

D-09.04.2019 : Réunion avec la CDC et le Conseil Départemental sur les chemins de randonnées ; faire un état des lieux des chemins et faire des propositions de chemins de randonnées ;10 réunions sont proposées pour faire aboutir le projet.

Projet organisé par MALAGAR (participation de D. Desages) : deux courses pédestres 5 km et 10 km et une randonnée en partenariat avec la région prévu le 13 octobre 2019;finalisation du circuit avec passage important sur Verdélais. Nom de la manifestation« Malagar autrement »FINALISATION DES CIRCUIT : JEUDI 04.04.2019

F.16.03.19 : réunion musée (participation de C. Ribauville) : Un Recteur va arriver à Verdélais, travaux envisagés à l'école Sainte-Anne pour loger le Recteur.

G. Olivier Le Commission PLUI (document d'urbanisme bloqué pour 10 à 15 ans) réunion du 08.04.19 ; implantation des chais viticoles. Implantation d'un STECAL Secteur d'EONO Tourisme de 1,5 hectare

H. commission PLUI : carte remise pour détourner les zones naturelles et agricoles de Verdélais ; Commission travaux prévue le 19.04.19 à 18H30.

I. 03.04.2019 :Réunion avec famille ..., AVEC TUTRICE le département ,LE savs, la mairie ; pt sur famille ? SUR LES INTERVENTIONS DES POMPIERS ; renouer le contact avec eux 70 000 euros de trx prévus.

VII. QUESTIONS DIVERSES:

A. Caméras de Bertric : ont montré un dépôt de frigo par un camion .Personne concernée rencontrée et risque de verbalisation annoncé. Un avertissement va être envoyé à cette personne pour dépôt sauvage

B. Repas du quartier de Bertric proposé par Mr Ducos pour le 11 mai. Doit prendre RDV avec la Mairie

C. Travaux toiture ancienne maison de retraite : organisation à prévoir pour ne pas bloquer la circulation ; travaux prévus dès le début des vacances scolaires

D. Mme SOUBAIGNE signale l'insalubrité d'un jardin de voisinage amenant des rats.

E. 3 CV reçus pour le remplacement de Mme Bouey ; ne correspondent pas au profil demandé.

VIII. CALENDRIER :

Concours canin D'AGILITY le WE DE PAQUES au stade de Verdélais

Pèlerinage des gens du voyage du 25 au 28.04.19

Cérémonie du 8 mai

Prochain CM, mardi 14 mai

26 mai élections européennes : tableau permanence établi.

11 juin : Conseil d'Ecole

18 juin : CM

23 juillet : CM

Levée de la séance à 23heures 06.